

<http://www.letemps.ch/template/print.asp?article=153596>

14.4.05

TEMPS FORT : Sur les «blogs» d'ados, des délires qui font mal

Date de parution: Jeudi 14 avril 2005
Auteur: David Haeberli, LeTemps

Photos et blagues de potaches font l'essentiel des «blogs» d'ados. Parfois les vacheries dérapent. Peu au fait de la loi, des élèves insultent profs et camarades sans mesurer la gravité de leurs actes. Réprimer ou prévenir: le débat surgit dans les cantons confrontés à un phénomène contagieux.

Les élèves vont se passer le mot: insulter les profs, ridiculiser ses camarades, éditer des images pornographiques et poster tout cela sur Internet ne sera bientôt plus toléré par personne. L'affirmation devrait tomber sous le sens. Pour beaucoup, notamment une partie des écoliers internautes, elle est pourtant une information inédite. Publiée hier, la vigoureuse réaction des autorités de police valaisanne face à l'activité illicite de jeunes gens sur Internet a mis au jour un pan de vie adolescente à l'ère numérique que les parents ignorent souvent.

La pratique incriminée a le doux nom de blog. Il s'agit d'un logiciel qui permet à son utilisateur de se servir d'une page Web comme d'un carnet personnel: en le mettant à jour de manière extrêmement souple et en invitant les lecteurs à réagir par un texte qui s'affichera automatiquement. Les utilisateurs, et donc le contenu des blogs, se comptent par millions. Technorati, moteur de recherche spécialisé, en comptait 8 716 545 hier. Ce foisonnement impose à l'internaute d'aller chercher la matière qui l'intéresse.

C'est précisément ce qu'a fait la police valaisanne. Informé de l'existence des blogs adolescents par la presse, Jean-Marie Bornet, chef de la section Information et prévention, s'est mis en chasse de ceux qui contreviendraient à la loi en ciblant sa recherche sur les élèves valaisans. Il n'a eu aucun mal à en trouver. «Injures, photos à caractère pornographique, torture d'animaux: nous avons découvert toute une série de débordements, même si aucune infraction n'imposait une poursuite d'office», résume l'inspecteur. Vu le nombre de documents en rapport avec l'école, la police a rencontré le chef du Service de l'enseignement. Un enseignant aurait porté plainte contre l'auteur d'un blog, selon la Radio romande. Le gouvernement valaisan a été alerté. «Nous voulons désormais informer les élèves et leurs parents des droits et des devoirs à l'usage d'Internet. Nous réfléchissons comment apporter un service de conseil technique aux parents, souvent perdus dans ce genre d'affaires. Les autorités doivent jouer un rôle éducatif, comme en matière d'éducation routière.» Dans les autres cantons, ce sont les responsables de l'éducation qui se sont inquiétés de l'usage abusif du Web par les adolescents. A Genève, le Département de l'instruction publique, par le biais de son Service écoles-médias (SEM), a fait parvenir avant-hier une information aux directeurs des cycles d'orientation du canton. Ces derniers sont chargés de la transmettre aux élèves. Les parents sont informés par une lettre séparée qu'ils doivent renvoyer signée. Les enseignants sont convoqués à une conférence fixée le 26 avril. La circulaire pour les élèves s'appelle «Blog sur Internet: une arme d'information massive qui requiert de la prudence!» Par un jeu de questions-réponses, elle souligne les points qui échappent à la majorité des ados: interdiction de publier une image d'un professeur ou d'un camarade sans son approbation, limite de l'usage du pseudonyme, etc. «Nous ne voulons pas diaboliser un outil qui peut être un formidable moyen de pédagogie, dit Manuel Grandjean, responsable du SEM. Son utilisation peut devenir problématique sans une éducation particulière aux médias.» Et Manuel Grandjean ne pense pas qu'aux élèves. «Si les nouvelles technologies ne sont pas enseignées, elles seront imposées par les écoliers. C'est l'enjeu des dix ans à venir: le renouvellement des enseignants doit servir à les sensibiliser à cela.» Le SEM teste actuellement avec plusieurs classes de biologie des formes de sites participatifs.

Concernant les parents, le responsable se montre sévère: «Pour beaucoup, le Net n'est qu'une grande encyclopédie ou un média qui occupe leurs enfants. Ils n'ont pas compris qu'il est un outil d'inter-relation qui favorise l'échange et le contact.» Dans le canton de Vaud, on se veut moins alarmiste. Selon Jean-François Steiert, l'irruption des blogs ne rend pas obsolète la charte sur l'informatique dans les écoles, élaborée par l'Instruction publique en 2002. Un chapitre, l'éthique, énumère les principes à enseigner aux élèves pour les responsabiliser à l'usage d'Internet. Pour celui qui préside la coordination cantonale dans ce domaine, la charte fournit les outils nécessaires pour sensibiliser les élèves aux frontières entre vie privée et domaine public sur la Toile.

«L'ado voit son «blog» comme les murs de sa chambre»

Propos recueillis par Florence Gaillard

Responsabilité des parents et prévention: les options d'une pionnière du «blog».

Stephanie Booth, 30 ans, a créé dès 1999 Climb to the Stars, un site qui suit de près l'évolution des blogs. Par ailleurs enseignante dans le canton de Vaud, elle observe la pratique des «skyblogs», ces sites personnels privilégiés par les adolescents. Cette «conseillère en weblogs» donne aussi des conférences en milieu scolaire sur ce phénomène grandissant.

Le Temps: Que montrent les «blogs» tenus par les adolescents? Stephanie Booth: Beaucoup de photos de soi et de ses proches, quelques lignes de texte, des liens vers d'autres blogs, ainsi qu'un appel récurrent aux réponses des lecteurs, sous forme de commentaires. Ceux-ci sont la preuve, pour le propriétaire du site, qu'il est lu, regardé et qu'il suscite des réactions. Et pour le lecteur, c'est une manière de laisser sa trace, d'interagir.

– Pourquoi un tel succès?

– Le blog permet de créer une proximité qui n'est pas forcément facile à établir dans un face-à-face réel. Les ados se disent sur leur blog des «je t'adore, tu es une super miss, change rien, t'es trop cool...». Il n'est pas sûr qu'ils osent se dire les mêmes gentillesse l'un en face de l'autre. Pas certain non plus qu'ils s'adressent en direct des critiques qu'ils peuvent lâcher plus légèrement, parce qu'anonymement, sur le Web. Comme les forums, les blogs sont des laboratoires, des terrains d'expérimentation. C'est un espace où les mots n'ont pas la même portée, où les défenses psychologiques sont abaissées. Le revers de la médaille, c'est parfois le manque de respect.

– Entre les gags de potaches et l'insulte grave à l'encontre d'un camarade ou d'un prof, les limites semblent floues pour beaucoup de jeunes «bloggers».

– Beaucoup d'ados considèrent leur blog comme les murs de leur chambre. Ils n'ont pas conscience d'écrire et de diffuser de l'image dans un espace public, et donc pas conscience des questions de sécurité, ni de respect de la personne. Leur blog est sur le Net, oui, mais ils sont persuadés que cela ne concerne qu'eux et leurs amis. Que c'est le prolongement de la cour de récréation et des «chat» sur MSN. Ils oublient que les blogs sont facilement accessibles. Et qu'il est difficile de faire disparaître complètement un site une fois qu'on n'en veut plus. Il restera probablement des traces de ces blogs dans quinze ans.

– Les injures, photos humiliantes ou propos racistes progressent-ils?

– C'est difficile à chiffrer, mais il semble que beaucoup de cas litigieux soient dûs à la diffusion d'images. Or, c'est ce qui domine dans les sites d'ados, grâce à la généralisation des téléphones mobiles qui intègrent un appareil photo. Le jeu, c'est de photographier, puis de diffuser rapidement le cliché sur son blog. Au niveau des textes, les débordements apparaissent souvent dans les commentaires. On se sert ainsi du blog d'un autre pour «se lâcher».

– Que peut alors faire le propriétaire du «blog»?

– Il peut supprimer les commentaires. Mais certains blogs sont parfois inondés de commentaires insultants et de spams, envoyés de manière automatisée, comme cela arrive dans les e-mails. Le nettoyage est alors difficile.

– Qui est responsable de ces commentaires et en général du contenu d'un «blog»?

– Cela reste flou. De manière générale, la loi a quinze ans de retard concernant Internet!

– Comment limiter les dommages?

– Il y a un besoin urgent de prévention. Les ados sont livrés à eux-mêmes pour se faire les dents sur Internet. Le minimum qu'on leur doit est de leur fournir des informations claires. Beaucoup de parents n'ont pas conscience de l'impact de ces nouveaux médias. Ils n'utilisent pas Internet, et l'imaginent comme une bibliothèque mondiale... Or, pour leurs enfants, le Net est avant tout un lieu d'interaction, d'exposition et de rencontre. Les adultes ont plusieurs trains de retard! Il faut regarder la réalité en face: la quasi-totalité des ados chattent et la moitié d'entre eux ont déjà un blog.

– C'est parfois difficile pour les parents, qui se sentent souvent dépassés. Comment peuvent-ils réagir?

– En prenant conscience que le Web n'est pas un monde virtuel, une abstraction. Derrière les blogs, il y a des gens. Les parents ne laissent pas sortir leurs enfants n'importe où, à n'importe quelle heure, pour faire n'importe quoi. Ils les protègent et les empêchent de dépasser certaines limites. Ils devraient avoir la même attitude concernant leur vie sur Internet. Bien sûr, techniquement, certains adultes n'ont pas suivi. Mais c'est leur devoir de parents de s'informer sur le monde dans lequel vivent les plus jeunes. Je crois qu'ils n'ont pas le choix!

– Les «dérapages» sont minoritaires, mais ils font la mauvaise réputation de l'ensemble des «blogs».
Dommage?

– Bien sûr! Il faut sensibiliser les éducateurs aux dangers, mais aussi aux vertus du blog! Rappeler qu'Internet permet une démocratisation de l'expression, que les blogs, au sens large, ont un impact intéressant sur les médias, sur la transparence des entreprises, etc. Pour les jeunes, ils sont de formidables instruments pour apprendre à travailler en réseau, ce qui leur sera très utile dans leur vie professionnelle. Cela les habitue à s'exposer, à rédiger, à affronter des retours de l'extérieur.

En France, la prévention d'abord

François Modoux

Quelques décisions d'exclusion scolaire ont été prises dans des collèges et lycées français. Les jeunes bloggers cognaient contre leurs professeurs en toute ignorance des lois. Ces sanctions exemplaires, donc médiatisées, sont toutefois l'exception. La Fédération des parents d'élèves juge trop sévère l'exclusion appliquée aux blagues de potaches qui tournent mal. Ils renvoient l'Education nationale à ses responsabilités de sensibiliser les élèves au fait que la diffamation, l'injure et l'atteinte à l'image de la personne sont passibles de poursuites pénales. Priorité à la prévention: c'est le message urgent de Benoît Sillard, le directeur de la délégation aux usages de l'Internet. L'offensive est déjà lancée. Une charte sur le respect du droit d'auteur et de la vie intime circule dans les écoles de l'Hexagone. Une nouvelle version, en préparation, ajoutera un paragraphe sur les blogs. Depuis janvier, une équipe fait la tournée des lycées. Les élèves sont rappelés à leurs droits et devoirs face à l'Internet. Cinq cents collèges seront visités d'ici la fin de l'année.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch